

Transports scolaires



Inscriptions

Guide à l'attention :

- des élèves de maternelle et primaire,
- des collégiens et lycéens des communes d'Arâches-la-Frasse, Le Reposoir, Magland, Mont-Saxonnex, Nancy-sur-Cluses et Saint-Sigismond,
- des collégiens et lycéens de Marnaz secteurs l'Etoile, Blanzly, Croisette, Libération, Pramjoux, Ecotec, Les Murs et Amaranches,
- des collégiens et lycéens de Thyez secteurs Château Berthod, La Riolle, Nierfait, Brannaz, Cul-Plat, Le Pralet, Le Jovet, Ternier, Les Mugnes, Les Saules, Le Plan, Avullions et Rue des Prés (uniquement pour les collégiens de Marignier)
- des collégiens et lycéens de Scionzier secteur Neyrolles et Place du Moulin.

Les 10 règles de bonne conduite

Quand je m'inscris j'accepte le règlement des transports scolaires à retrouver sur www.arvi-mobilite.fr

- 01** j'attends calmement à l'arrêt que le véhicule soit arrêté.
- 02** je monte sans bousculade mon sac à la main.
- 03** je présente ma carte au conducteur et la scanne sur le valideur.
- 04** je range mon sac sous le siège.
- 05** je voyage assis et attaché.
- 06** je ne dérange pas le conducteur sans motif valable.
- 07** je voyage dans le calme sans crier, courir...
- 08** je ne touche pas les dispositifs d'ouverture des portes ou les éléments de sécurité (issues de secours...).
- 09** je descends du car et j'attends qu'il s'éloigne.
- 10** je traverse uniquement quand le véhicule est parti.

Quand s'inscrire ?

Pendant la période d'inscription au transport
www.arvi-mobilite.fr

Après cette date, une pénalité de 50€ par famille sera appliquée, et nous ne serons pas en mesure de vous fournir vos cartes de transport pour la rentrée.

⚠ En attente d'orientation scolaire : commencez votre inscription en ligne, avant la fin de la période d'inscription, la pénalité ne vous sera pas appliquée.

Les Tarifs

Par voie dématérialisée

- 1^{er} enfant inscrit au transport scolaire : **95€**
- 2^{ème} enfant inscrit au transport scolaire : **75€**
- 3^{ème} enfant et suivants inscrit au transport scolaire : **55€**

Par exemple pour une fratrie de 3 enfants :
le montant sera de 95+75+55 soit 225€ au total

Par voie papier :

- 1^{er} enfant inscrit au transport scolaire : **100€**
- 2^{ème} enfant inscrit au transport scolaire : **80€**
- 3^{ème} enfant et suivants inscrit au transport scolaire : **60€**

Par exemple pour une fratrie de 3 enfants :
le montant sera de 100+80+60 soit 240€ au total

En cas de perte : Duplicata de carte **10€**

Les modes de paiement

Carte bancaire : sur le site www.arvi-mobilite.fr ou à l'agence ARV'i

Chèques : par voie postale ou à l'agence ARV'i en joignant le coupon de paiement disponible sur votre facture.

Espèces : à l'agence ARV'i



La dématérialisation plus rapide,
plus facile plus confortable, sans
attente en agence



www.arvi-mobilite.fr

Comment s'inscrire ?

Les documents à fournir :

- La copie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Une photo de l'enfant
- La copie du livret de famille
- Une attestation de prise en charge des enfants de maternelle téléchargeable sur www.arvi-mobilite.fr

Attention : pour les enfants en garde alternée le père et la mère doivent faire un dossier.

⚠ 1 seul paiement par enfant.



Inscrivez-vous facilement par voie dématérialisée sur ordinateur ou smartphone

www.arvi-mobilite.fr

- Vous disposez déjà d'un espace personnel, munissez-vous de votre identifiant et mot de passe.
- En cas d'oubli de vos identifiants, cliquez sur : «mot de passe ou identifiant oubliés.»
- Vous ne disposez pas d'un espace personnel : créer le facilement.

pour vous aider : Télécharger le guide d'inscription en ligne

Infos pratiques

Pour joindre vos documents : vous pouvez soit les scanner soit les prendre en photo et les insérer en pièces jointes. Enregistrer vos justificatifs dans le porte-document de votre espace personnel cela vous permettra de les conserver pour l'année suivante.

Vous ne pouvez déposer qu'un seul document en pièce jointe. Si vous avez plusieurs pages insérez les dans Autres (ex. livret de famille).

⚠ Elève en sécurité : j'accepte l'information en temps réel.

Merci de renseigner votre numéro de portable et de cocher la case «envoi de SMS» et d'inscrire votre adresse mail afin d'être averti en temps réel des incidents sur les transports (retards, suspension...). **Ces informations ne seront pas utilisées à titre commercial.**

Recevez votre carte de transport

Pour les dossiers arrivés pendant la période d'inscription, les cartes scolaires seront envoyées par courrier quelques jours avant la rentrée.

Pour les dossiers arrivés en dehors de la période d'inscription, les titres de transport seront envoyés par courrier courant septembre.



Par voie papier

Dossier disponible :

Sur le site www.arvi-mobilite.fr ou à l'agence ARV'i

Votre dossier est composé :

- Du formulaire papier
- Des photocopies des justificatifs
- De votre paiement (à l'ordre de Trésor public)

⚠ **Tout dossier illisible ou incomplet ne pourra pas être traité. Aucune photocopie ne sera faite en agence ARV'i**

Comment nous faire parvenir votre dossier :

- Par courrier à ARV'i - 07 rue Joseph Nicolle - 74 300 CLUSES
- En déposant votre dossier pendant les heures d'ouverture à l'agence ARV'i. Horaires détaillés sur www.arvi-mobilite.fr

Etablissements de rattachement de votre commune

ECOLEES

Etablissements publics

		Arâches-la-Frasse	Cluses	Magland	Marnaz	Nancy-sur-Cluses	Scionzier	Thyez
Ecole du Serveray	ARACHES-LA-FRASSE	✓						
Ecole maternelle Laurent Molliex	CLUSES		✓					
Ecole primaire Laurent Molliex	CLUSES		✓					
Ecole primaire du Noiret	CLUSES		✓					
Ecole élémentaire du Chef-Lieu	MAGLAND			✓				
Ecole élémentaire de Gravin	MAGLAND			✓				
Ecole maternelle du Val d'Arve	MAGLAND			✓				
Ecole maternelle Marnaz	MARNAZ				✓			
Ecole élémentaire du Centre	MARNAZ				✓			
Ecole élémentaire des Sages	MARNAZ				✓			
Ecole primaire de Nancy sur Cluses	NANCY-SUR-CLUSES					✓		
Ecole élémentaire du Château	SCIONZIER						✓	
Ecole des Charmilles	THYEZ							✓
Ecole de la Crête	THYEZ							✓

Etablissements privés

Ecole Sainte-Bernadette	CLUSES		✓					
--------------------------------	--------	--	---	--	--	--	--	--

Prise en charge domicile/établissement scolaire

- **Systématique** : si votre enfant est scolarisé dans l'établissement scolaire de secteur dont dépend votre commune de résidence.
- **Au cas par cas et en fonction des places disponibles** : si votre enfant bénéficie d'une dérogation scolaire dans un autre établissement.

Attention : les dérogations délivrées par l'éducation nationale n'ouvrent pas de droit à un transport scolaire.

COLLEGES ET LYCEES de secteur

Etablissements publics

		Arâches-la-Frasse	Cluses	Le Reposoir	Magland	Marnaz	Mont-Saxonnex	Nancy-sur-Cluses	Saint-Sigismond	Scionzier	Thyez
Collège G. Anthonioz de Gaulle	CLUSES	✓	✓	✓	✓			✓	✓		
Collège Camille Claudel	MARIGNIER										✓
Collège J.J. Gallay	SCIONZIER					✓	✓			✓	
Collège Jacques Brel section ski uniquement*	TANINGES	✓							✓		
Lycée Charles Poncet	CLUSES	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Lycée Paul Béchet	CLUSES	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Etablissements privés

Collège Saint Jean Bosco	CLUSES	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Lycée Saint Jean Bosco	CLUSES	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Lycée Les Cordeliers	CLUSES	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Collège Saint Joseph	SALLANCHES				✓						
Lycée Saint Joseph	SALLANCHES				✓						

*Les élèves non skieurs ne sont pas prioritaires. Ils seront inscrits en fonction des places disponibles.



Les circuits scolaires

Les fiches horaires ainsi que la carte des arrêts sur l'ensemble du territoire de la 2CCAM sont téléchargeables sur le site www.arvi-mobilite.fr

Circuits et arrêts :

Les circuits et arrêts sont donnés à titre indicatif, ils pourront être modifiés à la rentrée en fonction du nombre d'inscrits par circuit et par arrêt.

 *Votre enfant est affecté à la rentrée à un circuit et un arrêt. Ces derniers doivent être respectés pendant toute l'année scolaire.*

Les accompagnateurs :

Ces personnels sont employés par les communes. Ils accueillent les enfants dans les cars, contrôlent leur titre de transport, assurent le calme et la sécurité dans les véhicules.



ARÂCHES-LA-FRASSE

- **CIRCUIT MATERNELLE/PRIMAIRE :**

Tous les arrêts sur Arâches-la-Frasse :

- ARACHES 01

 Accompagnateur sur ce circuit

- **CIRCUITS SECONDAIRES :**

Au départ d'Arâches-la-Frasse :

- LES CARROZ-FLAINE EXPRESS 01 ET 02

- TANINGES 01

Avec arrêt(s) sur Arâches-la-Frasse :

- FLAINE 01

CLUSES

- **CIRCUIT MATERNELLE/PRIMAIRE :**

Tous les arrêts sur Cluses :

- CLUSES 05

 Accompagnateur sur ce circuit

- **CIRCUITS SECONDAIRES :**

Au départ de Cluses :

- BONNEVILLE 01

- LA ROCHE 01

- NAVETTE COLLEGE

- VIUZ 01

Avec arrêt(s) sur Cluses :

- SALLANCHES 01

FLAINE

- **CIRCUITS SECONDAIRES :**

Au départ de Flaine :

- FLAINE 01

A l'arrivée à Flaine :

- LES CARROZ-FLAINE EXPRESS 01 18H20

LE REPOSOIR

- **CIRCUIT SECONDAIRE :**

Au départ de Le Reposoir :

- CLUSES 09

MAGLAND

- **CIRCUITS MATERNELLES/PRIMAIRES :**

Tous les arrêts sur Magland :

- MAGLAND 01

- MAGLAND 02

- MAGLAND 03

 Pas d'accompagnateur sur ces circuits

- **CIRCUITS SECONDAIRES :**

Au départ, à l'arrivée de Magland :

- MAGLAND 04

- MAGLAND 05

- MAGLAND 06

- MAGLAND 07

- MAGLAND 08 ME 18H

- MAGLAND 09

Avec arrêt(s) sur Magland :

- LES CARROZ-FLAINE EXPRESS 01

- FLAINE 01

- SALLANCHES 01

MARNAZ

- **CIRCUITS MATERNELLES/PRIMAIRES :**

Tous les arrêts sur Marnaz :

- MARNAZ 01

- MARNAZ 02

- MARNAZ 03

- MARNAZ 04

 Accompagnateurs sur ces circuits

- **CIRCUITS SECONDAIRES :**

Avec arrêt(s) sur Marnaz :

- BONNEVILLE 01

- CLUSES 09

- LA ROCHE 01

- SALLANCHES 01

- SCIONZIER 01

- VIUZ 01

MONT-SAXONNEX

- **CIRCUITS SECONDAIRES :**

Au départ de Mont-Saxonnex :

- CLUSES 10 et/ou CLUSES 10 DOUBLAGE

- SCIONZIER 09 et/ou SCIONZIER 09 DOUBLAGE

NANCY-SUR-CLUSES

- **CIRCUIT MATERNELLE/PRIMAIRE :**
Tous les arrêts sur Nancy-sur-Cluses :
- NANCY-SUR-CLUSES 01
 Accompagnateur sur ce circuit
- **CIRCUIT SECONDAIRE :**
Au départ de Nancy-sur-Cluses :
- CLUSES 08

SAINT-SIGISMOND

- **CIRCUITS SECONDAIRES :**
Avec arrêt(s) sur Saint-Sigismond :
- LES CARROZ-FLAINE EXPRESS 01 18H20
- LES CARROZ-FLAINE EXPRESS 02
- TANINGES 01

SCIONZIER

- **CIRCUITS MATERNELLES/PRIMAIRES :**
Tous les arrêts sur Scionzier :
- SCIONZIER 02 (violet)
- SCIONZIER 03 (vert)
- SCIONZIER 04 (orange)
- SCIONZIER 05 (jaune)
- SCIONZIER 08 (rouge)
 Accompagnateur réparti sur ces circuits
- **CIRCUITS SECONDAIRES :**
Avec arrêt(s) sur Scionzier :
- BONNEVILLE 01
- CLUSES 09
- LA ROCHE 01
- SALLANCHES 01
- SCIONZIER 01
- VIUZ 01

THYEZ

- **CIRCUITS MATERNELLES/PRIMAIRES :**
Tous les arrêts sur Thyez :
- THYEZ 01
- THYEZ 02
 Accompagnateurs sur ces circuits
- **CIRCUITS SECONDAIRES :**
Au départ de Thyez :
- CLUSES 01
- MARIGNIER 03
Avec arrêt(s) sur Thyez :
- BONNEVILLE 01
- LA ROCHE 01
- SALLANCHES 01
- SCIONZIER 01
- VIUZ 01

LES POINTS RELAIS



Vous n'avez pas d'ordinateur
ou de smartphone ?

Un ordinateur est à votre disposition :

Thyez

MÉDIATHÈQUE

121 rue de la Roselière

Accueil uniquement tout au long
de la période d'inscription :
du lundi 16 mai au vendredi
08 juillet.

Aux horaires d'ouverture
de la médiathèque,
du lundi au samedi

Besoin d'aide ?

Vous devez prendre rendez-vous :

Cluses

BUREAU INFORMATION JEUNESSE

Carré Jeunes

Du lundi au jeudi 10h-12h et 13h30-17h30
Vendredi 13h30-17h30.

Structure fermée du 01 au 19 août.

72 avenue Georges Clémenceau

06 07 49 07 75

clodolo@cluses.fr

MIEUX VIVRE DANS SA VILLE

Accueil pendant la période d'inscription
du lundi 16 mai au vendredi 08 juillet.

25 rue Raymond Poincaré

04 50 96 60 12

Sur rendez-vous



Arâches-la-Frasse

SERVICE EDUCATION JEUNESSE

Du lundi 16 mai au vendredi 17 juin : les lundis,
mardis, jeudis et vendredis entre 9h et 12h.

Espace Serveray

209 route du Mont-Favy

04 50 90 24 58

education.jeunesse@aracheslafrasse.fr

Scionzier

POINT INFORMATION FAMILLE

Du mardi 17 mai au jeudi 07 juillet :
mardi et jeudi de 9h-12h et 14h-16h.

71 rue du Collège

04 50 96 80 83

pif@scionzier.fr

Marnaz

MAIRIE DE MARNAZ

Du lundi 16 mai au vendredi 08 juillet.

Lundi et mercredi : 8h30-12h et 13h30-16h30

Mardi, jeudi 8h30-12h.

44 rue de la Mairie

04 50 98 35 05

b.borges@marnaz.fr

Nancy-sur-Cluses

MAIRIE DE NANCY-SUR-CLUSES

Du lundi au vendredi de 8h à 18h.

99 rue de la Mairie

07 86 56 04 90

pagniersophie74@gmail.com



Avec ma carte scolaire

je dispose d'un accès gratuit et illimité sur toutes les lignes du réseau urbain même pendant les vacances.

Attention : si j'ai moins de 10 ans,
je dois être accompagné par une
personne majeure pour prendre
les transports urbains



ARVI

7 rue Joseph Nicollet 74 300 CLUSES

04.50.91.49.96

arvi.mobilite@transdev.com

www.arvi-mobilite.fr

